

LOUIS LECOIN: UNE VIE MILITANTE...

Il y a quarante ans, en 1971, Louis Lecoin décédait, à l'âge de 83 ans, et cela fait cinquante ans qu'avec son ami, Jean Gauchon, instituteur, devenu avocat des objecteurs de conscience, il fondait l'*Union pacifiste*.

Son combat antimilitariste est toujours d'actualité, même si, dans nombre de pays, le service militaire obligatoire a disparu et que l'armée est formée de soldats professionnels. Nous, anarchistes, dénonçons le militarisme parce qu'il signifie que les conflits se règlent selon la loi du plus fort, par la coercition. L'existence d'une armée sous-entend l'éventualité d'une entrée en guerre, avec son cortège de massacres, d'horreurs. Pour nous, anarchistes, le militarisme incarne un système hiérarchique dans lequel les dominés sont conditionnés, modelés, soumis aux ordres de «supérieurs». Or, nous dénonçons toute forme de domination. Nous observons qu'en France, la propagande publicitaire visant à recruter des jeunes, avec le slogan «devenez vous-même», ne manque pas de cynisme.

L'armée est toujours un outil aux mains de l'État pour réprimer un mouvement populaire. À l'heure des armes de destruction massive, des armes bactériologiques, des profiteurs de guerre, et tandis qu'en pleine crise économique, des budgets considérables sont consacrés à la dite défense, l'appel au désarmement unilatéral, lancé par Louis Lecoin à la fin de sa vie, d'apparence anachronique ou irréaliste, est une revendication porteuse de sens, un appel à la vie. En effet, *«le prix de la paix ne sera jamais aussi ruineux que le prix de la guerre. Car on ne construit rien avec la mort, on peut tout espérer de la vie»*.

Maurice Montet, membre de l'*Union pacifiste*, l'a bien connu. Il a été particulièrement marqué par sa ténacité. À l'occasion d'une rencontre, dans le local de l'*Union pacifiste*, il m'expliquait: *«Louis Lecoin était quelqu'un de décidé, doté d'une très forte volonté, qui nous obligeait à ne pas baisser les bras. Il était tenace, même dans les moments les plus pénibles. Il a fait face à de Gaulle – qui avait un profond respect pour cet homme si différent de lui –, et lui a arraché le statut d'objecteur de conscience»*. Il ajoutait: *«Pour moi, Louis Lecoin est la preuve qu'il n'y pas de prédestination, ni religieuse, ni matérielle, ni sociale. Bien que conditionné, l'homme peut intervenir. Après de lui, j'ai appris que notre devoir est d'exercer le pourcentage de liberté que nous avons, de l'utiliser et de tenter de l'élargir. Il m'a montré que nous avons tous notre place pour agir»*.

Louis Lecoin naît le 30 septembre 1888, à Saint-Amand-Montrond, dans le Cher, au sein d'une famille rurale pauvre de sept enfants, qui a recours au bureau de bienfaisance. Les enfants mendient, parfois. Ses parents sont illettrés. Le père est journalier; la mère est engagée comme bonne.

Après le certificat d'études, il est apprenti typographe. Un petit larcin, pour acheter des bonbons à ses frères, met fin à son apprentissage. Il exerce un temps comme pépiniériste. Par la suite, il pratique divers métiers l'amenant à côtoyer des ouvriers étrangers. Il mendie quelquefois. Puis, il travaille plusieurs années dans le bâtiment, avant de revenir à l'imprimerie, comme correcteur.

La misère, dès l'enfance, perdurant quelques années à l'âge adulte, lui apprend que *«les humbles se font eux-mêmes encore plus petits. La misère les met en état d'infériorité pour résister et se défendre; ce sont toujours eux que l'on gruge les premiers, et le plus»*. Elle a développé *«de bonne heure, une sensibilité qui ne demandait qu'à sourdre»*. Le sort des hommes qui l'entourent approfondit sa révolte.

Louis Lecoin, antimilitariste, syndicaliste et anarchiste

Très tôt, il s'engage dans un combat antimilitariste; et pourtant, adolescent, il rêvait d'une carrière

militaire... En 1906, participant à une grève avec ses collègues jardiniers, il réalise que son énergie et sa révolte peuvent être mieux utilisées. Il en conclut: «*D'abord, j'avais un exutoire à mon désir d'agir et je n'accomplirais pas de carrière militaire. Je devenais un antimilitariste et un révolutionnaire*».

Il s'ouvre à la politique, lit *l'Humanité*, se rend à des meetings organisés par les socialistes, tout en allant écouter Sébastien Faure. Son adhésion aux idées libertaires s'affirme et s'affine, peu à peu.

En 1907, à la sortie d'un meeting contre l'expédition de la France au Maroc, il est arrêté avec des tracts libertaires. Il est condamné à trois mois de prison. Ce n'est qu'un début: au cours de sa vie, il passera douze ans enfermé, condamné pour son refus de la violence guerrière, pour son insoumission, pour ses diverses prises de position.

En 1908, après avoir tergiversé, se demandant s'il allait ou non répondre à l'appel, il est une recrue bien déterminée toutefois à ne pas obtempérer aux ordres contraires à ses idées. En 1910, son régiment reçoit l'ordre de briser une grève de cheminots: il refuse et écope de six mois de prison. Ainsi se fait-il mieux connaître dans les milieux libertaires.

Démobilisé en 1912, il se rend à Paris et adhère à la *Fédération communiste anarchiste* (FCA). Il lit, échange ses idées, participe aux actions. Il devient secrétaire de la FCA. Condamné à cinq ans de prison pour avoir diffusé une propagande pacifiste, il s'instruit derrière les murs de sa cellule: «*Ayant tout à apprendre, je lus tout de qui me tombait sous la main. Je lus, notamment, des œuvres de sociologues, celles de théoriciens du socialisme, de l'anarchisme... Je me mêlai aussi à des discussions profitables à la formation de mon caractère, à la maturité de mon esprit*».

Sorti de prison en septembre 1917, arrêté à nouveau pour diffusion de tracts contre la guerre, il est condamné, en décembre, pour insoumission à cinq ans de prison, par le tribunal militaire, et à dix-huit mois de plus par un tribunal civil pour troubles à l'ordre public. Il est libéré en 1920, suite à une remise de peine.

À sa sortie de prison, la FCA devient l'*Union anarchiste*, à laquelle il adhère. Il devient administrateur du *Libertaire* de Sébastien Faure. Comme nombre d'anarchistes alors, Louis Lecoin mesure la profondeur du fossé qui sépare l'URSS de l'idéal libertaire. Son anticommunisme se renforce.

Au cours des années, Louis Lecoin sera moins impliqué dans l'*Union anarchiste*, devenue, en 1945, la *Fédération anarchiste*, qui connaîtra quelques divisions. Néanmoins, il reste proche de l'organisation, la sollicitant, demandant des conseils, parfois. Il y est davantage présent quand des enjeux internes le conduisent à s'exprimer. Ainsi, soutiendra-t-il les synthétistes – qui désirent une organisation où tous les courants anarchistes coexistent –, contre les «plateformistes» – qui veulent, eux, une organisation de tendance exclusivement communiste libertaire.

Il s'investit dans le combat syndicaliste, à la CGT. Son esprit anarchiste l'amène à s'opposer aux autoritaires et, donc, à la direction.

Au congrès de Lille, en 1921, il représente les travailleurs du bâtiment. Confronté au monopole de prise de parole de la majorité et aux menaces des «gros bras», brandissant une arme, il tire en l'air pour qu'enfin la voix des syndicalistes révolutionnaires soit audible.

Une des tâches qu'il assigne aux syndicats est la lutte contre la guerre: «*Le syndicalisme en action peut mater la soldatesque et imposer la paix*», écrira-t-il dans *La Liberté*, en 1960.

Son pacifisme ne l'empêche pas d'intervenir en faveur des personnes qui combattent les armes à la main. Ainsi agit-il pour la libération d'Émile Cottin, anarchiste de 23 ans, qui a tiré dix coups de feu sur Clémenceau en 1919. Sous la pression de l'opinion, le gouvernement cède. Mais Louis Lecoin, ayant accusé le président Poincaré d'être responsable de la mort de quinze millions d'hommes, est emprisonné durant six mois.

En 1926, il prend la défense de trois militants de la CNT espagnole: Buenaventura Durruti, Gregorio

Jover et Francisco Ascasco. L'Argentine les accusait d'avoir tué un encaisseur de banque, qui avait été dévalisé, et l'Espagne les accusait d'avoir préparé un attentat contre le roi d'Espagne, Alphonse XIII. Appréhendés en France pour port d'armes, Louis Lecoin leur évite l'extradition, grâce au *Comité du droit d'asile* qu'il a fondé et au soutien de la *Ligue des droits de l'homme* qu'il avait interpellée. Trois fois, le gouvernement Poincaré décide leur extradition, trois fois il y renonce sous la pression.

La même année, Louis Lecoin se lance à corps perdu dans l'action visant à empêcher l'exécution de Nicolas Sacco et Bartolomeo Vanzetti et pour que leur procès soit révisé. Le *Comité de défense* qu'il a créé est à l'initiative de toutes les protestations, les manifestations de par le monde. N'ayant pas réussi à les sauver, Louis Lecoin, dissimulé sous des vêtements militaires, pénètre dans le lieu où se tient le congrès de l'*American Legion*, rassemblement de combattants américains de 14-18. Coupant la parole au président, il s'écrie: «*Vivent Sacco et Vanzetti!*» Il aura eu, au moins, la satisfaction de les faire connaître et de les rendre, si l'on peut dire, «immortels».

Ces derniers combats ont un écho dans le monde. Ils façonnent sa renommée, contribuant à la victoire de certaines de ses batailles ultérieures.

Son engagement auprès des anarchistes espagnols se poursuit. Il se rend en Espagne en 1931. Durant la guerre civile, il choisit son camp: avec l'*Union des anarchistes*, il crée un *Comité pour l'Espagne libre*, afin de soutenir les révolutionnaires espagnols. Des camions leur amènent du linge, de la nourriture et, aussi, armes et munitions. En 1937, il fonde *Solidarité internationale antifasciste*. Après la Seconde Guerre mondiale, il continue à soutenir les anarchistes espagnols, à travers ce comité.

La lutte antimilitariste au premier plan

Le pacifisme de Louis Lecoin s'incarne dans sa lutte contre la guerre. À la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, il rédige le fameux tract «*Paix immédiate*»: «*Le prix de la paix ne sera jamais aussi ruineux que le prix de la guerre. Car on ne construit rien avec la mort; on peut tout espérer avec la vie*». Il est emprisonné jusqu'en 1941, meurtri par le désistement de certains signataires du tract reniant leur signature. Ce pacifisme intégral durant la Seconde Guerre mondiale paraît en contradiction avec son engagement vis-vis des anarchistes espagnols et sa conviction que, pour lutter contre les forces réactionnaires, il faut frapper à droite, mais aussi à gauche, contre les bolcheviks. Il s'explique, d'ailleurs, en 1964, dans *Liberté*: «*Elle (ma non-violence) ne peut m'empêcher d'employer un peu de violence au besoin pour en détruire beaucoup*». Sa condamnation des déclarations de guerre entre États, causes de tant de morts, de souffrance, de malheurs, éclaire sa position en 1939.

Nous pouvons, toutefois, nous étonner, que dans son ouvrage, *Le cours d'une vie*, il ne fasse pas allusion à la résistance à l'occupant nazi, alors qu'il soutient les anarchistes espagnols luttant contre le franquisme. Pourquoi un tel silence, alors que sa condamnation du fascisme et du nazisme ne laisse place à aucun doute? Son aversion envers le communisme et le gaullisme en est peut-être la raison...

En outre, nous pouvons être heurtés par sa campagne d'amnistie en faveur de tous les collaborateurs, tout en partageant son écœurement face aux accusations abusives et aux injustices perpétrées.

Après la guerre, le «petit homme», comme le nomment certains, ne lâche pas prise. Il fonde un Comité de soutien à Garry Davis, qui veut créer un mouvement international en lançant le concept de «citoyen du monde». Louis Lecoin propage ses idées dans sa revue *Défense de l'homme*.

C'est son engagement pour l'obtention du statut d'objecteur de conscience, en 1958, en pleine guerre d'Algérie, qui est son action la plus connue. D'une part, parce qu'elle a bien abouti à l'obtention d'un statut, et, d'autre part, parce que Louis Lecoin y a mis toute son énergie, sa détermination, allant jusqu'à mettre sa vie en danger par une grève de la faim. Il se tourne vers le *Service civil international*, qui accepte d'être une alternative au service militaire. Pour diffuser cette campagne, il fonde l'hebdomadaire *Liberté*. Afin de la financer, il vend sa maison, il organise une grande loterie mettant à contribution les anarchistes européens, qui vendent des billets: les acheteurs qui tirent les bons numéros gagnent des œuvres d'artistes tels que Cocteau, Vlaminck...

Louis Lecoin fédère autour de lui et de sa lutte des personnalités diverses: des religieux, des anarchistes, des intellectuels de gauche, des artistes: l'Abbé Pierre, Yves Montand, André Breton, Jean Giono, Albert Camus... «*Louis Lecoin était souvent initiateur d'un projet d'une campagne et il avait cette faculté d'entraîner les autres à le soutenir, à mobiliser notre énergie*», dit Maurice Montet. Ce dernier précise, concernant les compagnes et compagnons militants: «*Libertaire, il se méfiait de ceux qui parlaient davantage qu'ils n'agissaient et de ceux qui se montraient un peu dirigistes*».

À 74 ans, il entame une grève de la faim. Son combat est relayé par une partie de la presse, dont le *Canard enchaîné*, dans lequel Henri Jeanson lance un appel aux intellectuels: «*Holà! Les grandes Gueules! Laissez-vous mourir Louis Lecoin?*».

Au soir du vingt-deuxième jour de la grève de la faim, alors que Louis Lecoin est au bord du coma, Georges Pompidou, Premier ministre, sous la présidence de de Gaulle, promet un projet de loi sur l'objection de conscience.

Mais, en 1963, voyant que rien n'avance, Louis Lecoin menace de reprendre sa grève de la faim pour que ceux qui refusent d'être enrôlés, parce qu'être soldat va à l'encontre de leur éthique, ne croupissent plus en prison où ils étaient jetés indéfiniment. Finalement, le statut est légalisé en décembre 1963, et les objecteurs sont libérés. Ils accompliront désormais des travaux d'utilité publique. Toutefois, diffuser des informations concernant l'objection de conscience est illégal. L'obtention du statut est quelque peu arbitraire, dépendant du bon vouloir de l'administration. Ce n'est que vingt ans plus tard que la loi permettra une obtention plus aisée du statut et en autorisera l'information.

À la fin de sa vie, Louis Lecoin continue de militer contre l'esclavage, pour la liberté en Espagne. Le désarmement unilatéral est son ultime objectif. Il recueille les encouragements de personnalités telles qu'Edmond Rostand – dont il montra à Maurice Montet, avec émotion, la lettre dans laquelle il exprimait son ralliement à cette cause. D'après ce dernier, «*réussir à obtenir le désarmement unilatéral aurait été, pour lui, l'aboutissement de toutes ces années de luttes opiniâtres*».

Des anarchistes ont reproché à Louis Lecoin de mener ses campagnes avec des personnalités bien éloignées des idées libertaires – parmi lesquelles des croyants et même des religieux –, de s'adresser à des élus, de demander à l'État le droit de refuser d'être soldat. Louis Lecoin considérait que la priorité était de lutter pour préparer l'avenir, tout en améliorant le présent. Il estimait que se tourner vers des personnes d'influence, voire des dirigeants, était une nécessité. Sa vie militante démontre que cela est possible sans se renier.

Agnès PAVLOWSKY.
